

5^e Journal du Lot 5^e

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Redaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne.....)	20 cent.
RÉCLAMES.....	50 "

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES CANDIDATS DU BLOC DE GAUCHE

Conseil général

- Castelnau
- DE MONZIE
- Lausès
- PEYRICHOU
- Limogne

COUDERC

- Luzèch

PAGÈS-LECHESNE

PENDARIES

- Montcau

BÉNAYS

- Brelenou

BOYER

- Cajare

LARNAUDIE

- Laapelle-Marival

LAPARRA

- St-Céré

MURAT

- Gourdon

FONTANILLE

- Martel

LAVERDET

- St-Germain

COCULA

- Payrac

MARGIS

- PÉBEYRE

Conseil d'arrondissement

- Cahors (Nord)
- GELIS
- Cahors (Sud)
- MAZIÈRES
- Puy-l'Évêque
- DELTEL
- St-Géry
- CAYLA
- Figeac (Est)
- CONORT
- Figeac (Ouest)
- DOURNES
- Latronquière
- MAGE
- Licernon
- BEX
- Salviac
- LARNAUDIE
- Souillac
- BASPEYRAS
- Vayrac
- GRANOULLAC
- Cazals
- FILHOL
- Lalbenque
- LAPORTE

LES ÉLECTIONS

C'est demain 28 juillet que les électeurs de toutes les communes de France vont être appelés au scrutin pour procéder au renouvellement par moitié des conseils généraux et des conseils d'arrondissement.

Sur la politique générale du pays, ces élections n'ont pas une influence directe et immédiate comme le renouvellement de la Chambre des députés. Mais, pour être différente, leur action n'en conserve pas moins une grande force. Elle s'exerce par répercussion, et, si l'on peut dire, par contagion. Les députés qui font les lois, ne sont pas remplacés par les élections cantonales. Mais qui pourrait nier que leurs résultats soient pour eux une indication, un enseignement. Le contact de conseils généraux réactionnaires est dangereux. La réaction est une maladie singulièrement contagieuse !

Il est inadmissible qu'en choisissant des représentants aux Conseils généraux et d'arrondissement les électeurs puissent s'abstraire de toutes considérations politiques. La politique est au principe même de toute élection. Alors, comment ne serait-elle pas dans les résultats. Pourrait-on soutenir qu'un changement complet ou même une variation sensible dans la majorité d'un Conseil général doit laisser indifférents les députés de ce département ?

Ajoutez à cela que les membres des assemblées départementales et communales, contribuent dans une très large mesure à l'élection des sénateurs ; qu'ils émettent des vœux sur les grandes questions qui se discutent au Parlement et dites-nous

ensuite si le scrutin de dimanche est dépourvu de tout caractère politique ?

Nous savons bien que les cléricaux et les réactionnaires ont souvent protesté contre cette coutume des vœux politiques. Mais quand les Conseils généraux de l'Ouest manifestaient contre les lois de laïcisation ou la Séparation ; quand les Conseils des départements modérés voulaient à la malédiction publique l'impôt sur le revenu et les retraites ouvrières, alors, oh ! alors, les journalistes de la troupe, embouchaient leurs trompettes triomphales et sommaient le gouvernement de ne pas contrevénir au « sentiment public » ainsi manifesté.

Tel est l'usage. Pas de politique, cela n'a jamais voulu dire que ceel ; pas de politique démocratique !

Eh bien, nous disons aux électeurs : « Ne soyez pas dupes de ce stratagème ! Dans toutes les élections, il y a de la politique. Si vous nommez un réactionnaire ou un modéré, il ne manquera pas en toutes circonstances de mettre son influence au service des idées réactionnaires ou modérées. Magnifique résultat ! La politique serait interdite aux électeurs, mais elle serait permise aux élus... »

D'ailleurs, faire de la politique pour les électeurs, c'est simplement exprimer leurs sentiments sur les affaires du pays. Comment les empêcherait-on ? On ne peut pas à la fois donner la parole au Suffrage Universel et le baillonner, l'inviter à parler et lui défendre de dire ce qu'il veut.

Cette vérité étant admise, la question se pose devant les électeurs

comme aux élections législatives. C'est la cause républicaine qui est en discussion ! Que demain la majorité des Conseils généraux soit réactionnaire et vous verrez si notre politique n'en subit pas le contre-coup.

Ne laissons mettre en échec nul part. Il n'y a pas de petites élections ; il y a le Suffrage Universel qui ne doit pas se dégrader.

Si nous voulons que la politique démocratique conserve toute sa force d'action, si nous voulons, lui garder aux yeux de tous, le prestige du succès et la vertu de propagande qui en découle, ayons soin qu'on ne puisse même pas la soupçonner d'avoir été vaincue. Que chaque assemblée élue lui soit comme un foyer où s'alimentent sa chaleur et son rayonnement ! Que de chaque consultation du pays lui viennent des énergies nouvelles. C'est le pays lui-même qui doit entretenir et attiser la flamme républicaine au lieu de laisser retomber sur elle, pour l'amortir et l'éteindre, la cendre grise des incertitudes et des doutes.

Si les élections cantonales sont nettes : si elles indiquent clairement la volonté des électeurs de maintenir leur confiance aux démocrates, croit-on que cet élan donné par le Suffrage Universel ne se communiquera pas au Parlement ? Personne n'en doute, pas même les réactionnaires. Et c'est pour cela que la journée du 28 juillet ne doit pas donner l'impression d'un ralentissement, d'un fléchissement dans l'ardeur démocratique du pays. Et c'est pour cela que nous faisons appel aux républicains qui sont quelquefois trop portés à croire que leur effort doit s'exercer uniquement sur les élections législatives.

Emile LAPORTE.

EN RUSSIE

Le Tsar et Guillaume II

Dans les milieux de la cour, on assure que l'empereur Guillaume II, par lettre personnelle aurait demandé à l'empereur Nicolas II de remettre leur entrevue à fin juillet.

Les Souverains

L'empereur et l'impératrice se sont rendus jeudi à quatre heures, au grand camp Krasnoïé-Selo. L'empereur a fait sonner l'alarme et a passé les troupes en revue, accompagné d'une nombreuse escorte militaire.

L'empereur et l'impératrice sont ensuite retournés à Péterhoff.

Les attentats

D'après des informations publiées par les journaux, des anarchistes ont lancé plusieurs bombes dans une maison pendant qu'une représentation théâtrale avait lieu dans le jardin. L'explosion de ces engins avait provoqué une grande panique, mais a causé surtout des dégâts matériels.

Contre la presse

Les mesures de rigueur contre la presse augmentent. Des journaux sont frappés d'amendes considérables ou de suspensions. Deux rédacteurs en chefs ayant refusé de payer des amendes de 1 000 et de 1 500 roubles, ont été mis immédiatement en prison.

LE DEVOIR

M. le général Hagron qui remplissait les fonctions de Vice-Président du Conseil supérieur de la Guerre a donné sa démission.

La chose a eu lieu sans tapage ni fracas.

Cependant on a appris tout de suite que c'était pour protester contre la libération de deux classes que le général Hagron avait démissionné.

Il estimait ne pouvoir assumer la responsabilité de la défense de la frontière de l'Est avec des effectifs aussi réduits que ceux qui actuellement sont sous les drapeaux.

Comme ce fut là le fait le plus im-

portant de la semaine, nous ne pouvons le passer sous silence.

Cette question de la libération de deux classes fut longuement discutée à la Chambre et au Sénat. Entre temps et précédemment, la Commission de l'Armée dans les deux Assemblées avait examiné le projet qui lui était soumis, avait enquêté, avait pesé le pour et le contre.

L'opinion qu'elle se fit ainsi était, on l'avouera, aussi sérieusement établie que celle du général Hagron, quoique différente.

Que faut-il en conclure ?

Faut-il supposer que les députés et sénateurs sont moins patriotes que M. le général Hagron et ont moins que lui le souci de la défense nationale ?... Faut-il en un mot reconnaître à M. le général Hagron, ancien Vice-Président du Conseil Supérieur de la Guerre, le Monopole du patriotisme conscient et raisonné ?

Nous ne le croyons pas. Nous estimons même que M. le général Hagron a manqué à tous ses devoirs en démissionnant. On nous dira qu'il l'a fait sans bruit ; c'est possible, et que seule sa conscience lui a dicté sa conduite.

Nous répondrons nous, que sa conscience l'a fort mal conseillé.

En effet — qu'il le veuille ou non — le geste de M. Hagron sera connu. Il franchira la frontière, cette frontière de l'Est qu'il avait si grand souci de défendre et l'on saura la triste situation dans laquelle notre armée se trouve momentanément.

Grâce à M. le général Hagron, on saura en Allemagne que nos forts de l'Est habituellement défendus par des milliers de soldats n'en compteront plus pendant plusieurs mois que quelques centaines.

L'Allemagne apprendra aussi — et toujours grâce à M. le général Hagron — que toutes nos garnisons avancées des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle, de la Meuse, des Vosges etc., etc., sont à la merci d'un coup d'audace, d'un raid militaire et qu'en une nuit on pourrait sans risque grand chose aller de la frontière lorraine jusqu'à Nancy.

Tout cela, grâce à M. le général Hagron qui aurait dû comprendre que les hautes fonctions de Vice-Président du Conseil supérieur de la Guerre ne sont pas de celles que l'on abandonne aussi légèrement.

Dans l'armée on doit se taire et plus l'on monte en grade, c'est-à-dire plus l'on est en vue, plus l'on doit avoir le respect de cette consigne du silence obligatoire.

M. le général Hagron, pendant toute l'enquête qui a précédé le vote de la loi renvoyant deux classes sous les drapeaux, pouvait et devait faire connaître son opinion sur cette loi. Il a certainement été entendu par la Commission de l'Armée et si celle-ci ne l'a pas convoqué, il n'avait qu'à demander sa comparution devant elle.

Mais après, la conduite du général Hagron était nettement indiquée. Il devait conserver son grade, conserver ses fonctions, en un mot, il devait comprendre combien dans une situation aussi critique, il était nécessaire de ne pas insister sur inconvénients — momentanés mais cependant réellement dangereux — résultant du vote de la loi.

C'était là le Devoir, c'était là le véritable Patriotisme !

INFORMATIONS

La crise viticole

Les cercles républicains du canton est de Carcassonne ont décidé de ne présenter aucun candidat au Conseil général, et recommandent l'abstention aux électeurs.

Le conseiller sortant est M. Cros-Mayrevielle, président du tribunal civil de Narbonne, républicain.

Dans de nombreuses communes de l'arrondissement de Carcassonne et

de Narbonne, le scrutin ne sera pas ouvert.

Mise en liberté des détenus

On télégraphie de Montpellier au « Gaulois » :

« Nous croyons savoir que la mise en liberté provisoire du docteur Ferroul, de M. Marcellin Albert et leurs codétenus n'est plus qu'une question d'heures. Dans tous les cas, il est certain que les portes de la maison d'arrêt de Montpellier s'ouvriront devant les prisonniers du comité d'Argeliers avant lundi, jour fixé pour la réception par M. Clemenceau de la délégation des conseillers généraux des départements fédérés. D'importantes manifestations seront organisées à cette occasion à Narbonne et Argeliers.

Les poursuites contre les maires

Le procureur de la République fait appel « a minima » du jugement rendu par le tribunal de Narbonne, qui a acquitté M. Calas, maire de La Nouvelle, inculpé d'avoir refusé la notification d'un jugement de divorce. On annonce que trois conseillers municipaux de Villesèque-des-Corbieres sont poursuivis pour avoir, dans leur lettre de confirmation de démission au préfet, injurié ce fonctionnaire.

La perte du Jean-Bart

Le Conseil de guerre maritime, présidé par le contre-amiral Le Pord, s'est réuni jeudi matin pour juger le capitaine de frégate Barbin, ex-commandant du « Jean-Bart ».

On se rappelle que le croiseur échoua sur la côte d'Afrique, dans la nuit du 12 au 13 février dernier. La commission d'enquête reproche au commandant Barbin de ne pas s'être écarté pendant la nuit de la côte que, suivant les instructions ministérielles, il devait longer seulement le jour.

Le rapport du commissaire rapporteur partage l'opinion de la commission en ce qui concerne le reproche d'imprudence fait au commandant Barbin, mais déclare que l'insuffisance des cartes et des instructions nautiques ayant trait à ces parages, est la principale cause de la perte du « Jean-Bart ».

Le rapport mentionne l'appréciation suivante de l'amiral Philibert, président de la commission d'enquête : « Le commandant Barbin a fait honneur à sa belle réputation dans les mesures qu'il a su prendre, soit pour essayer de sauver le bâtiment, soit pour assurer la sécurité du personnel. »

Par cinq voix contre deux, le commandant Barbin a été reconnu coupable d'impéritie et condamné à la privation de commandement pendant trois ans et aux frais envers l'Etat.

A l'issue de l'audience, les membres du Conseil de guerre ont signé un recours en grâce.

Au Maroc

Mac-Léan est toujours tenu au secret. Raisuli lui a seulement permis d'écrire le 19, à El-Ksar, pour qu'on lui expédie quelques provisions de bouche et ses effets personnels.

Raisuli vient de renvoyer sept domestiques indigènes au service de Mac-Léan, qui l'accompagnaient dans sa captivité. On ignore si c'est parce qu'il considérait leur présence comme dangereuse pour la réussite de ses plans, ou si cette mesure a pour but d'intimider les maghzen en donnant à entendre que Mac-Léan court un danger imminent.

Edouard VII et Guillaume II

D'après la « Taegliche Rundschau » l'entrevue entre l'empereur Guillaume et le roi Edouard est définitivement fixée aux 14, 15 et 16 août. Il est probable que la rencontre des deux souverains aura lieu à Wilhelmrohe.

D'après le même journal, l'invitation que le roi Edouard a envoyée à l'empereur Guillaume au sujet d'un voyage en Angleterre, et que celui-ci a acceptée, n'a pas été faite pour la

fin novembre, mais pour le commencement de ce mois ; il est fort probable que l'impératrice accompagnera le kaiser.

Un escalier mobile à la gare d'Orléans

Une gare bien dans le mouvement, c'est la jolie gare d'Orléans, sise quai d'Orsay, si moderne et si pimpante, si confortable. On appréciait déjà les très ingénieux appareils qui s'y trouvent installés pour monter et descendre rapidement les bagages, et voici que la Compagnie d'Orléans la dote d'un nouveau perfectionnement qui la signalera plus directement à la reconnaissance des voyageurs. Elle vient, en effet, d'installer pour leur commodité, un escalier mobile qui les prend à l'extrémité du quai des grandes lignes pour les déposer gentiment à la sortie de la gare, sans qu'ils aient eu besoin de faire le moindre effort. Le public serait difficile s'il n'était pas ravi de cette innovation de la Compagnie d'Orléans.

Un Missionnaire contrebandier

Un jeune attaché à une nonciature pontificale, il y en a encore, se présentait l'autre jour à un bureau de douane française. Il était fringant, joli, coquet, et tenait près de lui une valise qui attira le regard diabolique d'un douanier. Ce douanier, peu intimidé par le bel air épiscopal du jeune prêtre ordonna :

« Hé-là, monsieur, ouvrez votre valise ! »

D'une voix très douce et musicale l'élegant missionnaire murmura :

« Valise diplomatique. Attaché à la nonciature. »

« Amen ! dit le douanier, en éclatant de rire. Mais des nonciatures je ne connais plus ça. Ouvrez votre valise ou je l'ouvre. »

Il fallut bien s'exécuter. Or, la discrète valise contenait quelques centaines d'excellents cigares. Ils furent confisqués et l'on dressa procès-verbal. Et voilà un martyr de plus.

Millionnaires disparus

D'après un télégramme d'Annapolis, on éprouve dans cette ville la plus vive inquiétude au sujet de la disparition du yacht « Trivial » appartenant à M. Harold Vanderbilt et à bord duquel s'étaient embarqués, jeudi dernier, son propriétaire et plusieurs millionnaires de ses amis, dans l'intention de se rendre à l'exposition de Jamestown. Non seulement le « Trivial » n'est pas arrivé à Jamestown, mais il n'a été rencontré en cours de route par aucun navire ; plusieurs embarcations sont parties à sa recherche.

Petites Nouvelles

M. Clemenceau, avançant son départ de quelques jours, se propose de partir à la fin du mois pour Carlsbad. Le président du Conseil a déclaré formellement qu'il entendait conserver le plus strict incognito au cours de son déplacement.

— Des éruptions volcaniques très violentes ont été observées depuis 16 jours dans l'île Togatabu (Océanie) ; on estime qu'une nouvelle lie est en formation.

— Le président de la République a commué la peine de mort prononcée contre Rousseau par la Cour d'assises d'Indre-et-Loire, pour assassinat d'un enfant de 7 ans, en celle de travaux forcés à perpétuité.

— La convention russo-japonaise sera publiée samedi.

— On a procédé jeudi, à Toulon, à l'inhumation des derniers restes des victimes de l'« Iéna » qui n'ont pas été reconnus et qui étaient à l'amphithéâtre de la marine.

Pour les CANDIDATS DU BLOC

La campagne électorale touche à sa fin. Dans quelques heures, chacun aura rempli son devoir civique. C'est sans appréhension que nous en attendons les résultats.

Durant ces deux dernières semaines les partis ont rallié leurs forces et les candidats, dans leur programme, ont fait ressortir leurs mérites personnels à la confiance des électeurs.

Mais ce que tous les citoyens, à quelque parti qu'ils appartiennent, ont constaté en lisant les professions de foi des candidats, c'est l'habileté avec laquelle les réactionnaires ont caché leurs vrais sentiments politiques.

Dans notre numéro de mercredi, nous signalions cet état d'âme particulier, à chaque consultation électorale et notamment au cours de cette consultation, des adversaires de nos institutions.

Tous crient : vive la République ; mais tous se taisent quant aux réformes politiques et sociales réclamées par la démocratie rurale et ouvrière.

Pas un n'a osé reprendre à son compte les critiques, les protestations, les injures que tous les jours, l'on peut lire dans les feuilles de l'Action Libérale, du parti opportuniste et du groupe nationaliste.

Bien mieux, alors qu'hier encore, dans des meetings organisés par la jeunesse catholique, à Luzech, à Bretenoux, à Lacapelle-Marival, à Saint-Céré, etc., etc., Ayroles, Mourgués, Cadiergues applaudissaient les orateurs dont la véhémence s'exerçait contre le gouvernement, aujourd'hui ces mêmes hommes devenus candidats au Conseil général se recommandent presque de ce même gouvernement et cela sous le couvert de deux politiciens, républicains à Paris, traités aux républicains dans le Lot, les sénateurs Béral et Rey.

C'est sans doute, ce qu'ils appellent de l'habileté électorale, mais ce n'est certes pas ce que les électeurs loyaux prendront pour de la franchise politique.

Nos vaillantes populations du Lot ne se laisseront pas piper par de tels procédés : elles reconnaîtront leurs amis.

Et ces amis, elle n'iront pas prendre dans le parti qui a honte de dire ce qu'il pense et qui pratique avec tant de cynisme, la restriction mentale en honneur chez les jésuites et les faux bonhommes.

Les électeurs iront vers les candidats qui déploient crânement le drapeau, vers les républicains qui défendent les intérêts du peuple : à ceux-là, ils donneront confiance.

En première page du *Journal du Lot*, nous avons inscrit les noms des candidats qui méritent cette confiance.

Ce sont des républicains sincères, des amis du prolétariat.

Leurs promesses ne sont pas fallacieuses, leurs engagements n'ont jamais été violés.

Électeurs du Lot, ceux-là sont vos seuls amis, vos seuls défenseurs, qui sans surenchère électorale, sauront toujours pour le mieux des intérêts du département et de la démocratie, faire tout leur devoir.

LOUIS BONNET.

Les élections au Conseil d'arrondissement

Dans les deux cantons de Cahors, les deux conseillers d'arrondissement sortant radicaux, MM. Gélis et Mazières n'ont pas de concurrents.

Il en est de même dans plusieurs cantons du département.

Les républicains doivent-ils, en raison de cette situation, s'abstenir ?

Tout autre est notre avis ; car si nos amis radicaux sont seuls sur les rangs, c'est parce que nos adversaires ont jugé que toute lutte de leur part était inutile contre nos amis.

Dans toutes les élections les républicains doivent voter non pas simplement contre une candidature réactionnaire, mais surtout pour affirmer leurs sentiments, pour en assurer le triomphe.

L'abstention ne s'explique en aucune façon, même quand on est sûr de la victoire.

Nos candidats MM. Gélis et Mazières doivent revenir au Conseil d'arrondissement avec un nombre de suffrages aussi élevé que si un concurrent s'était présenté.

Car, cela ne fait de doute pour personne dans les cantons nord et sud de Cahors que si MM. Gélis et Mazières avaient eu un concurrent, celui-ci aurait été magistralement battu.

Il faut donc que la même impulsion qui eut été donnée aux républi-

cains s'il y avait eu un concurrent réactionnaire incite nos amis à remplir demain leur devoir.

Les démocrates des cantons nord et sud de Cahors comprendront et répondront à notre appel et ils iront tous voter pour les candidats du bloc de gauche MM. GÉLIS et MAZIÈRES.

LOUIS BONNET.

C'EST DE LA HONTE

Jusques à quand, jusques sur qui s'exercera la haine du sénateur panamitar ?

Depuis l'ouverture de la campagne électorale, le sénateur Béral dont les poches furent gonflées des bons à lots de la véreuse entreprise du Panama, parcourt les cantons du département pour essayer d'arracher leurs sièges aux candidats républicains au profit des pires adversaires de la démocratie.

A Castelnaud, sa rage qui ne connaît pas de bornes contre De Monzie, a imposé à Bourdin, le candidat de toutes les combinaisons, le devoir de prendre part à la lutte.

Dans son ardeur haineuse le sénateur chévard n'a pas vu à quelle dégringolade, à quelle honte il associait le député Bourdin !

Tant pis pour M. Bourdin qui connaissait suffisamment ce sénateur pour savoir qu'un honnête homme doit éviter certains contacts.

A Luzès, à Luzech, à Limogne, à Montcuq, à Lacapelle, à Bretenoux, à Cahors, à Gourdon, partout où il y a un renouvellement cantonal, partout le triste sénateur cumulant a exhibé un échantillon des partis déchus.

Mais le tyran de Pechfumat avait oublié un canton, ou plutôt, dans le canton de St-Germain, il n'avait pu découvrir un candidat qui voulait se charger de la vile besogne contre Cocula !

Oui contre Cocula, le vaillant et fidèle serviteur du parti républicain, le sénateur rescapé de la Cour d'assises a tenté son action !

Après des démarches infructueuses, après des tentatives de ragoilage honteux, en vagabond spécial de la politique, telle une hétéra à l'affût, le sénateur Béral a découvert le miché qui paraissait lui convenir.

C'est le maire de Peyrilles, Rhodes, qui a accepté le rôle !

C'est du propre !

Mais le vaillant sénateur Cocula a déjoué la manœuvre.

Il y a quelque temps, le maire de Peyrilles, Rhodes, à la suite d'un service considérable qui lui fut rendu par Cocula, écrivit à ce dernier une lettre d'une platitude telle qu'il fallait vraiment que fut bien grand le service rendu et que fut bien pénible à ce moment la situation du personnage !

Dans cette lettre, le maire de Peyrilles, Rhodes, jurait sur ce qu'il avait de plus cher « que jamais il ne ferait rien contre Cocula ! »

Le sénateur Béral est intervenu auprès du maire de Peyrilles, Rhodes : son intervention a fait de ce maire un parjure !

Oh ! ce n'est pas que la candidature de ce maire que Cocula sauva on ne sait de quelle aventure, mais nous le saurons et nous le dirons, gêne notre vaillant ami !

Oh non certes ! et même si nous parlons de l'étrange attitude de ce maire, Rhodes, ce n'est pas dans le but de faire ressortir la loyauté de Cocula !

La droiture, l'honnêteté de Cocula sont au-dessus de toute critique ; elles n'ont pas besoin d'être prouvées.

Nous avons tenu seulement à montrer quelle haine nourrissait le sénateur véreux Béral contre les républicains et à présenter au public les créatures dont il s'entoure — créatures évidemment prêtes à tous les rôles !

Flétrissure, boue, ignominie ! C'est là où bien avant cette campagne électorale se vautre ce sénateur panamitar en compagnie de malheureux qui n'osent — pourquoi ? le saura-t-on jamais ? — cracher leur dégoût à la face de ce sénateur et qui au contraire le suivent docilement.

Pourquoi ? Ah ! oui pourquoi tous ces hommes n'ont-ils pas un geste de répulsion ?

Qui le saura ? Dans tous les cas, c'est de la honte : les électeurs, demain, le proclameront.

LOUIS BONNET.

Naïf aveu

La *Petite Gironde* a par instants, des accès de pudeur : si ça lui va assez bien en temps normal, en ce temps de lutte électorale, ça ne lui va pas du tout.

Ainsi, dans son numéro de vendredi, nous lisons à la chronique de Cahors le fillet suivant :

« Si dans les cantons la lutte est ardente entre divers candidats au Conseil général, il n'en est pas de même pour les sièges au conseil d'arron-

dissement. Aussi tous les conseillers sortants se présentent seuls et sans concurrents. Malgré cela, le public se demande pourquoi quelques-uns de ces derniers se sont cru obligés d'accoler, sur l'affiche qui porte leur nom, un placard violent contre d'autres et signé par des personnalités étrangères à la localité. »

Nous serions presque tentés de demander à notre confrère quel est ce public qui trouve étrange de voir accolé sur l'affiche qui porte le nom des candidats au conseil d'arrondissement le placard des élus radicaux, si déjà chacun n'avait fait la réponse :

« Ce sont ceux que gêne ce placard. »

Mais dans le fillet de la *Petite Gironde*, il y a une perle qui mérite d'être enchaînée, si l'on préfère, deux mots qui méritent d'être relevés.

Que signifie, en effet, cette expression : « personnalités étrangères à notre ville ? »

Ah ça, est-ce qu'il faudra être « Cadurcien né à Cahors » selon une formule récente dont on a bien ri, pour avoir le droit de défendre son parti politique ?

Est-ce que MM. Cocula, Bécays, Malvy, Pauliac, Darquier sont des « personnalités étrangères à notre ville ? »

C'est à pousser de rire, en vérité, si l'on répondait oui à ces deux questions.

Et l'on a d'autant plus de raison de rire, que la *Petite Gironde* ne se fâche pas de l'immixtion des deux autres sénateurs, les purs, les candides, les loyaux, les honnêtes Béral (!!) Rey (!) !

A ceux-là, tout est permis : ils peuvent, ils doivent même aller dans tous les cantons organiser la lutte antirépublicaine : c'est leur droit, c'est leur devoir.

Mais ce n'est pas le droit ni le devoir de leurs collègues de les combattre !

On avouera que cette étrange théorie ne pouvait germer que dans les cerveaux des nationaux et des opportunistes, de ces gens qui ne trouvent pas extraordinaires, mais au contraire très rationnels, d'une loyauté parfaite, les placards, les lettres, les circulaires adressées aux Meulet, Ayroles, Mourgués, Bourdin, Fabre, Cadiergues, Rodes par les renégats sénateurs Béral et Rey.

Un éclat de rire a répondu à ces observations des réacteurs qui prouvent ainsi combien l'appel des élus radicaux est justifié et a une réelle portée.

On n'est pas plus naïf !

LOUIS BONNET.

PREFECTURE

Le mouvement préfectoral que nous annonçons dans notre dernier numéro est aujourd'hui officiel. M. Chapron, le distingué préfet du Lot est nommé préfet de la Marne.

Depuis à peine 6 mois dans notre département, M. Chapron dont les qualités d'administrateur étaient très appréciées avait conquis dès les premiers jours les sympathies des républicains. Affable, bienveillant, très accueillant, M. Chapron, par son départ provoquera parmi ses administrés, de vifs regrets que nous tenons à lui exprimer très vivement en même temps que nos félicitations pour le choix flatteur dont il est l'objet de la part du gouvernement.

M. Chapron est remplacé par M. Le-rebourg secrétaire général de la Haute Garonne.

DISTRIBUTION DES PRIX AU COLLÈGE DE JEUNES FILLES

Mercredi matin a eu lieu la distribution des prix au collège de jeunes filles.

En raison de circonstances diverses, il avait été décidé qu'aucune invitation ne serait adressée aux parents et que la cérémonie aurait lieu dans la plus complète intimité.

M. Roques, inspecteur d'académie, présidait. Il était entouré de M. le Préfet, du personnel du Collège, des adjoints, remplaçant M. le Maire empêché, de Mme Combarieu et de M. Coueslant, membres du Conseil d'administration de notre établissement secondaire.

Au cours de la cérémonie, les élèves nous ont ravi par quelques chœurs brillamment enlevés. Nos félicitations à toutes et en particulier à une jeune violoniste M^{lle} Alby, qui a interprété avec un charme exquis *Le Cygne* de St-Saëns et *La cinquante* de Gabriel Marie.

Voici le nom des élèves qui ont obtenu le plus de nominations :

Mesdemoiselles :
5^e année. — Valentine Alary (excellence), Suzanne Mergier, Jeanne Vassal, Jeanne Leymarie, Alice Lassarde, Madeleine Nouvelle, M.-Louise Dumaux, Anna Soulié, Aimée Sazerat.
4^e année. — Renée Combes (excellence), Lucie Courtéjoul, Fernande Alby, Juliette Pairedeau, Odette Coueslant, Armelle Joffreau, Alice Coueslant, Jeanne Granier, Marie Valat.

3^e année. — Thérèse Piot (excellence).

Section A : Alice Lagarde, Lucienne Albinet, Yvonne Courouet, Renée Thubière, Juliette Théron, Marcelle Gachie.

Section B : Odette d'Algay, Marthe Roussille, Madeleine Villadiou, Marguerite Lagarde, Henriette Gallaire.

2^e année. — Germaine Molinié (excellence), Angèle Bro, Lucie Guiraudet, Germaine Henras, Denise Lavergne, Ismélia Latroucherie, Georgette Mailhebau.

1^{re} année. — Amélie Molinié, Hélène Bouysson, Marguerite Couderc, Madeleine Courcières, Laure Larraye, Noëlla Coueslant, Marie Seigé.

1^{re} Classe primaire. — 1^{re} Division. — Geneviève Lescale (excellence), Marguerite Delheil, Jeanne Garric, Marguerite Fourès, Marguerite Merle, Renée de Bousquet, Zoé Dumontell, Louise Delheil.

2^e Division. — Gabrielle Molinié (excellence), Francine Cayrac, Andrée Prunieras, Jeanne Sibrac, Marie-Thérèse Fuster, Marya Lamy, Germaine Rames.

3^e Classe primaire. — 1^{re} Division. — Magdelaine Nayrac (excellence), Marie-Louise Lachaise, Marie-Rose Combelles, Antoinette Chéry, Marguerite Périé, Paule Durand, Germaine Marcecan, Reine Rougé.

2^e Division. — Marie-Rose Ligonie, Odette Azéma, Marie-Elise Goursat, Suzanne Fuster, Suzanne Filhol, Marguerite Bès, Marguerite Girma.

Classe enfantine — 1^{re} Division. — Suzanne Mandon, Odette Mergier, Antoinette Molinié, Madeleine Cathary, Magdelaine Lamarche, Jeanne Tassart, Marguerite Bessières, Antoinette Ségol, Paule Aguzou.

2^e Division. — Marguerite Dulac, Suzanne Delpérier, Antoinette Moulhéat, Andrée Verdier.

3^e Division. — Marguerite Cathary, Camille Lavielle, Odette Thubière, Juliette Cabanier, Rose Poulaj, Madeleine Trabouyé, Jeanne Durand.

Mutations

Par décision du 24 juillet, M. Schmitt, lieutenant au 7^e passe au 144^e d'infanterie : maintenu détaché à l'école de guerre.

M. Leroy, lieutenant au 7^e passe au 144^e à la suite : maintenu détaché à l'école de guerre.

M. Bourguin, lieutenant au 7^e passe au 144^e, maintenu officier d'ordonnance.

A LA COUR D'APPEL

Le *Journal du Lot* a rendu compte du récent procès qui amenait sur le banc de la police correctionnelle 1^{er} le jeune Fourastié, voleur de cuivre chez M. Milhet ; 2^e M. Suberville, chiffonnier en gros, qui avait acheté ce cuivre à un compère de Fourastié, qui a réussi à s'échapper des mains de la police.

Le tribunal de Cahors, avait ordonné l'internement du jeune Fourastié dans une maison de correction et avait condamné Suberville : 1^{er} à 3 jours de prison (avec loi de sursis) pour complicité de vol par recel ; 2^e à 100 fr. d'amende pour infraction à la loi sur les brocanteurs.

Appel a été fait par les prévenus. L'affaire a été plaidée jeudi dernier à l'audience de la 2^e Chambre de la Cour d'Agén.

La Cour a confirmé le jugement en ce qui concerne le jeune Fourastié.

Pour Suberville et après une excellente plaidoirie de M^e Lacaze, elle a supprimé la peine de 8 jours de prison que le tribunal avait prononcée.

Vétérans des armées de terre et de mer

Les membres de la 580^e section de Cahors sont priés d'assister à la réunion trimestrielle qui aura lieu dimanche, 28 juillet, à 10 heures du matin, dans une des salles de la Mairie de Cahors.

A onze heures et demie, les sociétaires adhérents au Banquet qui doit avoir lieu à midi, à l'*Hôtel du Lion d'Or*, se rendront chez M. le Président pour prendre le drapeau.

Le prix du banquet sera versé entre les mains du Trésorier à la réunion du matin.

M. le Maire, empêché par un deuil trop récent, a bien voulu déléguer son adjoint M. Cayrac, pour présider cette réunion fraternelle.

Les Sociétaires devront se rendre à la réunion porteurs des insignes.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 20 au 27 juillet 1907

Naissance
Grelrier Marcel-Joseph-Baptiste, rue Fénélon, 2.

Publications de Mariage
Bénays Albert, propriétaire cultivateur et Gaillard Marie-Pélagie s. p. Cubaynes Paul-Jean-Joseph, propriétaire et Lacassagne Marie-Louise, s. p.

Guiraud Léon-Eugène, commis des travaux public et Gizard Elise-Marguerite, institutrice.
Bousquet Jean, cultivateur et Frayssi Marie, s. p.

Aladel Guillaume, boulanger et Redoulès Marie-Anne-Françoise, s. p.

Décès

Alaux Maria, s. p., épouse Chavaroche, 38 ans, rue du Pont-Neuf, 1.
Delord Jean, cultivateur, 56 ans, Hospice.
Alazard Antoinette-Louise, s. p., épouse Landrevie, 55 ans, Boulevard Gambetta, 54.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 25 ET 28 JUILLET
Allégo Militaire Bresles
Christmas-Valse Margis
Gavotte Naïve Trespaillé
Fascination Valse Marchetti
La Colombe Gounod
A la Caserne Popy

Alides Fénelon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 26 juillet, 1 h. 59 s.

M. Clemenceau à Carlsbad

M. Clemenceau compte partir le 31 juillet pour Carlsbad.

Comité de défense viticole

Le Comité de défense viticole de Baixas adresse un appel à tous les comités cantonaux du Midi pour opposer des candidatures de défense viticole à toutes les candidatures officielles.

Les apaches

Des agents de la sûreté ont arrêté dans la matinée un petit télégraphiste et le nommé Chanoril, inculpés de participation à l'assassinat d'un cantonnier trouvé mort à Paris, rue Clisson.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 27 juillet, 9 h. 8 m.

A la Haye

Une dépêche de la Haye annonce que l'Espagne a soumis aux délégations une proposition relative à la limitation des armements. Cette proposition serait dans le sens de la proposition anglaise.

A Tiflis

Des soldats ont assassiné à coups de revolver le commandant du 201^e d'infanterie à Tiflis.

Menaces contre Léopold

Le roi Léopold en visitant le port d'Anvers a reçu à bord du yacht une lettre de menaces : la police a pris d'importantes précautions.

AGENCE FOURNIER.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Lalbenque

Election au Conseil d'arrondissement

Nous apprenons avec plaisir la candidature de M. Laporte, Conseiller municipal de Lalbenque aux élections du Conseil d'arrondissement.

Le « très sympathique » M. Fournié, candidat perpétuel à la Mairie de Lalbenque en sera probablement ravi. — Lui, homme courageux et « large » partisan d'une République largement ouverte (Voir *Réformateur* du 21 juillet 1907) ne recule devant aucun sacrifice consenti par aucune tierce personne. Il est prudent, il est économe (ô combien) demandeur-le plutôt aux habitants de Lalbenque. — Sa politique républicaine est celle de MM. Béral, Rey et Bourdin. La feuille de l'ex-percepteur nous annonce tout cela et en plus une majorité écrasante.

Brave ex-percepteur ! — Eh bien malgré vos prédictions basées sur des chiffres (et Dieu sait si vous connaissez les chiffres), un homme ose braver la largesse, le dévouement, la sympathie du bon M. Fournié.

Cet homme, M. Laporte, n'a que des sympathies dans tout le canton. Il a continuellement servi avec intelligence et dévouement les intérêts de la commune de Lalbenque au Conseil municipal. Il n'a jamais épousé les querelles personnelles et a loyalement agi dans certaines circonstances difficiles. La Haine et la Méchanceté qualités essentielles du patron de Fournié, le haineux Béral n'ont jamais tenu de place dans les décisions de M. Laporte.

Aussi sommes nous bien sûrs que les Républicains du canton de Lalbenque sauront faire leur devoir et que tous voteront dimanche pour M. Laporte, candidat du parti républicain.

Calvignac

Election au Conseil Général

Un article anonyme concernant la visite de M. Couderc à Calvignac a été inséré dans le journal rétrograde de la *Quercinoise* : Nous ne pouvons passer sous silence les erreurs qu'il contient et personne ne peut dire par exemple que moi, qui fais partie, parait-il du triumvirat, je sois allé dans une seule maison racoler les électeurs et les supplier de venir à la réunion.

Nous ne sommes pas comme certains de nos adversaires, qui mettent en demeure les créanciers de les payer s'ils ne veulent pas voter pour leurs candidats ; nous n'avons pas à notre actif la honte d'une telle pression.

M. Couderc a donné une réunion publique tandis que M. Phalip n'a pas osé en donner une et la grosse majorité qu'il obtiendra à Calvignac montrera à ses détracteurs qu'il a la confiance des électeurs. Il ne sera pas blabloulé comme plusieurs membres de l'Action Libérale et ce sera une occasion de leur montrer une fois de plus que la sympathie des électeurs pour eux est nulle, tandis que les membres du triumvirat ont l'estime et la sympathie de leurs concitoyens.

Quant à M. le Maire qu'on a voulu critiquer, il a depuis 30 ans, qu'il est conseiller, adjoint ou maire toujours été parmi les premiers élus, cela, nos adversaires ne le lui pardonnent pas, ils attendent dans la coulisse, le moment favorable qui hélas, se fait bien attendre pour le remplacer.

L'auteur de l'article ne doit pas être d'une loyauté politique parfaite car il accusait M. Couderc de faire la chasse à l'électeur, alors que M. Phalip accompagné de membres de l'Action Libérale qui allaient comme des mendiants dans toutes les maisons de Rozoul, Peyrelavale, le Grès, Lagarrigue, implorant le vote des électeurs, leur toupet est même allé jusqu'à demander le vote à nos amis et collègues du Conseil municipal. On ne peut pousser plus loin le cynisme politique : si ces messieurs avaient un reste de pudeur, ils ne chercheraient pas à accaparer nos amis, qui n'ont pas la lâcheté eux, d'oublier les services rendus par M. Couderc.

Et puisque d'après nos adversaires l'étoile du triumvirat est prête à s'éteindre, l'année prochaine nous serons là pour relever le défi des six de nos bourgeois tous membres de l'Action Libérale, ils verront comme par le passé l'estime et la sympathie qu'ils possèdent dans la commune.

Je suis prêt à faire de la polémique avec n'importe lequel de mes adversaires, mais je me refuse d'en faire avec les personnages peu courageux qui se couvriraient de l'anonymat. Ceux-là on les méprise.

BRU Séraphin,
Conseiller municipal.

Saint-Géry

Conseil d'Arrondissement

Dimanche 21 juillet, les membres du Comité cantonal radical de Saint-Géry, se sont réunis en assemblée générale, dans le but de désigner le candidat à l'élection du Conseil d'arrondissement.

A l'unanimité, après les déclarations faites par M. Cayla, Conseiller sortant, le Comité a acclamé la candidature de M. Cayla contre lequel les adversaires n'ont pas osé présenter de concurrent. Ils ont compris l'inutilité de toute lutte : c'était l'écrasement pour eux. Ils n'ont pas osé. Et ils ont eu raison, surtout quand ils ont vu l'accueil fait par les populations à M. Cayla, candidat radical.

Accompagné par M. Talou, le si sympathique Conseiller général, M. Cayla a visité les communes de St-Cirg, Crégols, Esclauzel, Bergant, Vers, Cours, Tour-de-Faure, Bouziès et St-Géry.

Partout l'accueil a été chaleureux ; le 21 juillet sera un triomphe éclatant pour la République radicale dans notre canton.

Esclauzels

Fête votive. — Voici le programme de la fête votive de notre commune :

Samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 août.

Samedi soir à 7 h. salves d'artillerie, à 8 h. 1/2 retraite aux flambeaux et bal de nuit sur la place publique.

Dimanche matin à 10 h. tour de ville en musique, aubade à la municipalité, à 1 h. de l'après-midi, distribution des bouquets, à 4 h. bal sur la place publique, à 9 h. illumination sur la place publique.

Lundi, jeux divers tels que, jeux de la poêle, jeux de la cruche, concours de grimaces, à 6 h. du soir, départ du ballon le « Socialiste », à 9 h. du soir les adieux de notre brillant orchestre à toute la ville.

Bon accueil sera fait aux étrangers.

Le Voyageur.

Concoets

Comice agricole. — Le concours du Comice agricole des Bas-Plâteaux du Quercy aura lieu à Concoets, le dimanche 11 août prochain.

Les éleveurs des trois cantons formant la circonscription du Comice, Lalbenque, Limogne et St-Géry, qui désiraient faire concourir leurs animaux reproducteurs de l'espèce ovine des causses du Lot, devront se faire inscrire avant le 1^{er} août.

Paris, 26 juillet.

Le marché continue à faire preuve de plus grand calme. Les variations de cours d'une séance à l'autre sont insignifiantes. La Rente française se retrouve à 95,10. Les fonds russes s'alourdissent: le 5 0/0 nouveau à 87,25, le 3 0/0 1891 à 60,60; le 1890 à 60,20 et le Consolidé à 73,70. L'Extérieure espagnole gagne une fraction à 92,35; l'Italien reste à 101,90 et le Portugais à 66,85; le turc est en nouveau recul à 94,62. Les établissements de Crédit sont résistants: la Banque de Paris s'inscrit à 1448; le Comptoir d'Escompte à 690 et le Crédit Lyonnais à 1166. Dans le groupe des chemins français, le Lyon est à 1348, le Nord à 1747 et le Midi à 1108. Sous l'influence de demandes nombreuses, l'action des Phosphates de la Floride passe à 155 fr. La Saint-Raphaël quinquina conserve des tendances manifestes à la hausse et finit très ferme à 97 fr.

VACANCES

A l'occasion des vacances, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 8, rue Fénelon, à CAHORS, croit devoir rappeler aux personnes s'absentant en ce moment qu'elle a organisé dans les sous-sols de son agence un service de coffre-forts à compartiments pour la garde des valeurs, bijoux et objets précieux présentant toutes les garanties désirables de sécurité contre l'incendie et le vol. La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE délivre en outre sans frais ni commission à ses guichets, soit contre espèces, soit même contre simple dépôt de titres en nantissements de billets et des lettres de crédit circulaires permettant au voyageur qui en est muni de toucher sans aucune formalité dans toutes les villes de France ou de l'Étranger situées sur son parcours, les sommes dont il a l'utilisation en se présentant chez l'un de nos représentants. Ces instruments de crédit affranchissent le porteur de la surveillance et des risques de perte et de vols qu'entraîne la détention de billets de banque ou de numéraire au cours d'un voyage.

MAUNAL Anti-Cryptogamique Traitement préventif et curatif de l'Oidium et de toutes les maladies parasitaires du raisin et du raisin PRÉPARÉ PAR M. G. DU VERDIER Pharmacien à Prayssac (Lot) Inventeur du MAUNAL Se vend en flacon de 1 litre au prix de 2 francs Envoi du prospectus sur demande PLUS DE CHAUVES RÉUSSITE ASSURÉE PAR L'Eau Mystérieuse Marguerite Prix 1 fr. la bouteille S'adresser à M^{me} veuve MARTEL, Inventeur, Breveté S. G. D. G., avenue de la Gare, 12, à Cahors (Lot). Officier de 1^{re} classe pour le Mérite du travail — Grand Prix Hors Concours. Dépôt au Grand Bazar du Quercy 2 rue Fénelon, à Cahors

Le seul dépositaire RICQLÈS Dissipe les MALAISES causés par le CHALEUR Calme la Soif ASSAINIT L'EAU DIGESTIF Anticéphalique Préserve des ÉPIDÉMIES

président, conseiller municipal, Boisset, secrétaire, Boyé, secrétaire-adjoint, Séguy, trésorier, conseiller municipal, Cabane, conseiller municipal.

Gourdon

Batterie scolaire gourdonnaise de tambours et clairons. — M. Rivière, chef des sociétés musicales « Union » et « Chorale » Gourdonnaises, chargé, en outre, par la municipalité du cours de solfège aux Ecoles laïques de Garçons, invite les parents qui ont déjà en assez grand nombre fait inscrire leurs enfants pour la formation de la « Batterie Scolaire » de bien vouloir s'entendre avec lui pour le choix d'un instrument: « tambour » ou « clairon ». Les cours commenceront irrévocablement le 1^{er} Août et seront gratuits. Les parents retardataires et désireux de faire bénéficier leurs enfants de ces avantages, sont priés d'en informer M. Rivière avant le 31 courant terme de rigueur. Pour la formation de cette « batterie scolaire » il est fait également appel à toutes les bonnes volontés sans distinction d'âge, au courant déjà des sonneries des tambours et clairons: des places de sergent, caporaux et moniteurs leur seront réservées. Les organisateurs de cette nouvelle société sont assurés que la population Gourdonnaise aura à cœur de faire aboutir cette école d'un genre nouveau dont le but aussi noble que désintéressé se résume en trois mots: propager l'idée musicale.

Chez nos voisins

Fumel

Election au Conseil Général

A voir le peu d'empressement que notre Conseiller général sortant, le sympathique M. Belhomme, met à faire apposer sa profession de foi, les électeurs se demandent si réellement il est candidat. D'aucuns vont même jusqu'à dire qu'il ne se représente pas et mettent même un nom en avant afin de tromper les électeurs. Nous sommes autorisés à couper les ailes à ce canard de la dernière heure. M. Belhomme est bien le candidat du bloc, et les électeurs ne peuvent faire de meilleur travail qu'en lui renouvelant leur confiance, persuadés que le drapeau de la République est dans de bonnes mains; et que notre Conseiller saura dans l'avenir, comme par le passé, sauvegarder avec les intérêts du canton, l'intérêt général du département et travailler ainsi à la prospérité du régime républicain. Aux urnes donc tous, afin que nos adversaires ne puissent mentionner un ballottage dans notre canton qui est à juste titre, compté parmi ceux qui font partie de l'avant-garde républicaine. Union Compagnonnique et Société protectrice des Apprentis

L'Union Compagnonnique et la Société Protectrice des Apprentis donneront, comme nous l'avons déjà fait savoir, leur fête annuelle le dimanche 4 août prochain.

A cette occasion un banquet aura lieu à midi dans le local de ces Sociétés, rue Waldeck-Rousseau, sous la présidence de M. Jacquin, directeur des Usines de Fumel, Président d'honneur de la Société Protectrice des Apprentis, assisté de M. Belhomme, conseiller général, sénateur et de M. le commandant Dupuy, maire de Fumel.

Après le banquet aura lieu la distribution des prix aux élèves des Cours professionnels et à ceux du Cours municipal de dessin, sous les présidences de MM. Belhomme, sénateur, le commandant Dupuy, maire de Fumel et Jacquin, directeur des Usines. Les personnes qui désireront assister au banquet pourront se faire inscrire jusqu'au 30 courant, auprès de MM. Laborie, Laville et Aubié, présidents des Sociétés et de la fête.

Réclamations

Les habitants du quartier du Passage signalent à l'attention de M. le Maire, l'état de malpropreté qui existe au dit quartier. Depuis un grand mois au moins on n'a vu trace de cantonniers enlevant les immondices.

Serait-ce pour nous faire regretter l'administration de M. Roufflé qu'elle ne manquant pas d'envoyer régulièrement les cantonniers tous les samedis ? Nous ne le pensons pas et croyons plutôt que M. le Maire ignore cet état de choses, aussi sommes-nous persuadés qu'il suffira de la mentionner pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour y remédier.

Pendant les grandes chaleurs et tandis que certains quartiers de Fumel (privilegiés sans doute) sont inondés d'eau, le quartier du Passage n'en voit goutte. Est-il écrit que les habitants de ce quartier ne doivent compter que pour payer l'impôt et ne pas bénéficier tant soit peu de ce que d'autres quartiers abusent ? Si ceux qui sont chargés de faire la distribution d'eau trouvent qu'il faut descendre trop bas pour en donner dans ce quartier, soit cause de cela, nous le regrettons, l'administration ne pourrait-elle trouver dans ce quartier un homme sérieux à qui elle confierait un clef pour ouvrir la bouche d'eau avec mission de ne la laisser couler que le temps qu'elle coule dans Fumel ? Nous croyons que ce ne serait pas chose impossible à trouver et que celui qui serait chargé de cette mission observerait rigoureusement les ordres qu'on lui donnerait, de cette façon tout le monde serait content et on ne donnerait pas prise aux propositions et qui tendraient à faire croire qu'à Fumel il y a 2 poids et 2 mesures.

Fêtes

Les derniers préparatifs pour les fêtes des quartiers du Passage et de l'Usine sont poussés avec activité. La buvette du bal sera tenue par notre camarade Deibrel qui y servira des consommations de premier choix.

ne pas revenir aujourd'hui les mains vides. Il déclare mépriser les calomnies de l'adversaire, sachant qu'il y aura à Larnagol quel qu'on en dise une majorité de gens de cœur. Après une brillante intervention de M. Bécays que les électeurs soulignent de vigoureux applaudissements on se rend à l'auberge Mouly pour le banquet offert par le Comité. Une trentaine de personnes y assistent et le café se remplit d'électeurs. On boit à M. Pradels, qui n'a pu se rendre à cette fête et s'est excusé par dépêche, à MM. Desplats, Ayral, Teyssie, conseillers municipaux, Aymar, président du Syndicat et du Comité, aux démocrates de Larnagol. Nouvel arrêt chez M. Dajeau, aubergiste et on se sépare aux cris de: « Vive la République. »

Salviac

La lutte électorale se poursuit dans notre canton avec vigueur: la réaction semble avertie de voir les populations si sympathiques envers le candidat républicain M. Larnaudie. M. Pécout comprend aujourd'hui que son rôle est fini dans ce canton qu'il était chargé de représenter et dont il ne s'occupait pas. Les vaillants électeurs ne sauraient plus longtemps accorder leur confiance à un homme qui n'a jamais rien fait pour eux et qui est allié aux pires ennemis de la démocratie.

C'est pourquoi la candidature de M. Larnaudie sortira triomphante de l'urne, dimanche 28 juillet, et cette candidature donne satisfaction à tous ceux qui désirent pour le canton de Salviac, plus de prospérité. C'est ce qu'affirment les conseillers municipaux du canton qui dans un appel de concert avec MM. Malvy député et Daffas conseiller général, recommandent chaleureusement la candidature Larnaudie.

Dimanche le réacteur Pécout sera écrasé. Voici l'appel adressé par les conseillers municipaux du canton de Salviac. Chers concitoyens,

Le 28 juillet vous serez appelés à élire un conseiller d'arrondissement. En présence de la politique rétrograde de M. Pécout, conseiller sortant, nous venons recommander à vos suffrages la candidature républicaine de M. Larnaudie.

Elu en 1901, M. Pécout a depuis cette époque trahi tous ses électeurs et a manqué à toutes ses promesses. Aux élections municipales, législatives et sénatoriales, serviteur fidèle des adversaires de la République, il a ouvertement et dans l'ombre, toujours prêté son concours à la réaction.

En 1902, M. Pécout applaudissait au succès de M. Lachizez. En janvier 1903, il votait contre M. Cocula notre dévoué sénateur. En mai 1906, il combattait notre sympathique député M. Malvy.

En mai 1904, candidat aux élections municipales, dans une profession de foi nationaliste et clérical, il traitait les lois de la République de « lois liberticides ». Tel est le bilan politique de cet homme qui dans sa propre commune a conduit son parti de défaite en défaite et qui personnellement a subi échec sur échec.

M. Pécout n'a plus le droit de se dire républicain; — oserait-il prétendre à ce titre, ses actes sont là pour protester. Au point de vue cantonal, qu'a fait M. Pécout au Conseil d'arrondissement ? Rien, rien, rien !

Depuis 1901, le Conseil d'arrondissement a été appelé à tenir 12 séances. M. Pécout a été absent 6 fois. Electeurs, pour vous en convaincre, lisez les procès-verbaux officiels, vous serez édifiés :

Septembre 1902. — M. Pécout, absent, Septembre 1903. — M. Pécout, absent, Juillet 1904. — M. Pécout, absent, Septembre 1904. — M. Pécout, absent, Juillet 1905. — M. Pécout, absent, Juillet 1906. — M. Pécout, absent.

Et voilà l'homme qui demande le renouvellement d'un mandat qu'il n'a jamais rempli. On ne saurait avoir plus d'audace.

Electeurs, vous ne vous laissez pas tromper. M. Pécout sollicite aujourd'hui vos suffrages; demain, dans un accès de colère, il vous fera sa porte.

Electeurs, vous ne donnerez votre confiance qu'à M. Larnaudie, conseiller municipal de la commune de Dégagnac, d'honorabilité est connue de tous. Son programme politique donne satisfaction à tous les républicains.

Pour le plus grand bien du canton, M. Larnaudie saura unir ses efforts à ceux de M. Daffas, Conseiller général, dont il sera le collaborateur dévoué.

Pour l'exécution de son mandat, M. Larnaudie aura le concours dévoué et précieux de M. Cocula, sénateur et de M. Malvy, député. M. Pécout est seul, sans appui.

L'administration ne connaît pas M. Pécout. — M. Pécout ne peut rien demander au gouvernement de la République, qu'il dédaigne, qu'il combat.

Electeurs, pour la défense des intérêts du canton de Salviac, Pour le triomphe des idées républicaines, votez tous pour M. Larnaudie. Malvy, député, Daffas, conseiller général.

Costes, maire de Salviac, Ménéage, adjoint, Malbec, Cabane, Cassagnac, Gineste, Caminade, Delmas, conseillers municipaux. Fabre, maire de Dégagnac, Fontanel, adjoint, Figeac, Galan, Brunet, Mourgiès, Calmon, Monrassy, Grangé, Destal, conseillers municipaux, Vallette, maire de Rampoux.

Sourdès, maire de Lavercaultière, Loussert, Maury, Floirac, De-neux, Lacoste, Course, Cabanes, Sabrou, Penchenat, P. Gibily, conseillers municipaux. Grangé, maire de Léobard, Fresquet, adjoint, Malbec, Nouvelles, Conti, Fabre, Jach, Combarel, Bazillon, Cambou, conseillers municipaux. Cassan, président du comité républicain radical de Thédirac, Carcas-sat, vice-président, Talou, vice-

Cajarc

Comme nous l'avions annoncé, le D^r Larnaudie, conseiller général sortant, accompagné de ses amis MM. Bécays député, Loubet, conseiller général, Granot, conseiller d'arrondissement a visité le dimanche 21 juillet les communes de Carayac, Gréalou, St-Chels, Marcihac et St-Sulpice. Cette importante tournée fut l'occasion d'un succès sans précédent pour notre excellent candidat.

A Carayac ils étaient reçus par MM. Ausset, maire, Delbos, adjoint, le conseil municipal et un grand nombre d'électeurs, tous heureux malgré l'heure matinale d'apporter à leur bon voisin et ami l'assurance de leur meilleur concours. Au café Vilhès où a lieu la réunion le D^r Larnaudie voulant être jugé d'après ses actes rend d'abord compte de son mandat et expose son programme. M. Bécays, député, analyse les réformes déjà réalisées et insiste plus particulièrement sur celles de demain, l'impôt sur le revenu.

Ces déclarations sont très applaudies. On se dirige ensuite vers Gréalou. Dans cette localité, M. Ausset maire, Vedrune adjoint, tout le Conseil municipal avec lequel M. Gasc ancien maire et une foule de braves agriculteurs font l'accueil le plus cordial. La jeunesse offre des bouquets et l'on gagne la mairie où vu le nombre des électeurs présents, la réunion est organisée en plein air sous le préau des écoles.

Le D^r Larnaudie prenant d'abord la parole dit sa satisfaction de se trouver en présence de ces excellents républicains de Gréalou pour rendre ses comptes et savoir s'il a été pendant les six années de mandat à la hauteur du témoignage de confiance que lui donna en 1901 cette commune par la presque unanimité des suffrages. Il expose en détail cette gestion au point de vue politique, cantonal, communal. Il montra l'opposition, coalition sans drapeau, sans programme abordant l'électeur avec pour tout bagage des injures anonymes et grotesques. De chaleureux applaudissements montent qu'il y a entre l'électeur et l'élu confiance réciproque et réel sentiment du devoir accompli. M. Bécays félicite les démocrates de Gréalou de ces témoignages, développe les avantages de la politique vraiment républicaine et dénonce les procédés de l'adversaire pour diviser les partis de gauche. Le D^r Larnaudie fait ensuite, un énergique appel aux contradicteurs mais aucun ne se présente et sa candidature est vigoureusement acclamée. Après un apéritif servi chez M. Labastide on prend place au banquet offert à ses représentants par le comité et chacun fait honneur à l'excellent déjeuner servi par M. Malaret.

A la hâte on prend le café chez M. Ausset et on se dirige rapidement vers St-Chels. De nombreux amis suivent en plusieurs voitures.

A St-Chels, la réunion a lieu aussitôt à la nouvelle école en présence d'un très grand nombre d'électeurs qui soulignent d'unanimes applaudissements les déclarations du candidat et du député. Pas une note discordante. A la sortie, c'est une foule, cent cinquante électeurs qui accompagnent ces représentants chez M. Pradins et Lafferrerie.

Dans ce dernier établissement se trouve M. Bramel, le candidat à « piouettes » se dissimulant le plus possible aux regards, encadré de sept ou huit personnes que lui avait racolé son grand électeur M. Pezet Timothée, le clercal et le plus militant du canton dans toutes les élections passées et futures. Et les salles sont trop petites pour contenir les démocrates qui escortent le D^r Larnaudie. La piteuse posture du candidat rétrograde, renégat à son parti est vivement commentée. Gageons qu'il fera encore sonner bien haut quelque marche triomphale à St-Chels par les jours naux cléricaux à sa dévotion.

Comme le déclarait le D^r Larnaudie, aux applaudissements de tous les électeurs cette opposition rappelle celle de 1902 avec le curé Magne mais il y avait encore cette différence à l'avantage de l'abbé politicien c'est que ce dernier avait quelque crânerie d'allure et la franchise de sa soutane.

L'heure est avancée il faut quitter St-Chels pour Marcihac. Une longue théorie de voitures garnies de bouquets de lauriers ornées de drapeaux et surchargées de grappes humaines descend vers Marcihac. A la côte du Pic l'effet est merveilleux.

Un groupe de plus de cent démocrates de Marcihac attend à la sortie du pont pour conduire nos représentants au siège du comité où doit avoir lieu une réunion. Le D^r Larnaudie, M. Bécays et M. Couderc prennent successivement la parole. Il est près de sept heures quand cette réunion prend fin et notre sympathique conseiller général est conduit aux accents de la Marseillaise par plus de deux cents personnes jusqu'à la mairie de Marcihac où nos amis reçoivent l'assurance d'autres concours dans cette élection.

On part pour St-Sulpice où a lieu un banquet à l'auberge Teulza trop petite pour contenir tous les convives. MM. Francoual, maire, Rougeyrolles adjoint, le Conseil municipal sont présents. L'accueil est si cordial qu'on s'arrête encore à la sortie chez les autres débitants pour boire à la démocratie de St-Sulpice et l'on se sépare seulement vers 11 heures du soir.

Nous n'avions jamais assisté à des manifestations de confiance, plus spontanées et plus éclatantes en faveur d'un candidat. Le D^r Larnaudie est assuré d'une imposante majorité dans toutes ces communes.

Le lundi 22 juillet, notre dévoué mandataire le D^r Larnaudie arrivait à Larnagol à dix heures du matin après arrêt à Senzac. Il était accompagné de M. Bécays député. Accueillis par un grand nombre d'électeurs, nos représentants se rendirent tout d'abord au chantier de la digue. Sur l'éperon principal était planté depuis quelques jours déjà le laurier indiquant le couronnement de cette partie principale de l'ouvrage. A 11 h. réunion à la mairie en présence d'une foule nombreuse le D^r Larnaudie rappelle ses promesses de 1901 et se félicite de

ne pas revenir aujourd'hui les mains vides. Il déclare mépriser les calomnies de l'adversaire, sachant qu'il y aura à Larnagol quel qu'on en dise une majorité de gens de cœur. Après une brillante intervention de M. Bécays que les électeurs soulignent de vigoureux applaudissements on se rend à l'auberge Mouly pour le banquet offert par le Comité. Une trentaine de personnes y assistent et le café se remplit d'électeurs. On boit à M. Pradels, qui n'a pu se rendre à cette fête et s'est excusé par dépêche, à MM. Desplats, Ayral, Teyssie, conseillers municipaux, Aymar, président du Syndicat et du Comité, aux démocrates de Larnagol. Nouvel arrêt chez M. Dajeau, aubergiste et on se sépare aux cris de: « Vive la République. »

Le même jour, le D^r Larnaudie accompagné de M. Granot, a visité Cadrieu et Montbrun. MM. Gentou, Pradins, maires de ces communes, les conseillers municipaux et de très nombreux électeurs avaient quitté leurs travaux cependant si urgents, pour saluer leur représentant et lui donner l'assurance d'un dévouement toujours plus absolu au parti républicain.

On nous écrit de Cajarc: « Nous n'avions pas voulu croire à l'annonce de la candidature Bramel à l'élection cantonale de Cajarc annoncée par un journal réactionnaire de Cahors. » Non que nous ayons des doutes sur la fragilité de sementiments politiques; nous l'avons connu progressiste, boulangiste, radical, même réactionnaire; rien de surprenant à ce qu'aujourd'hui il soit devenu un défenseur de Béral.

« Mais nous supposons que le verdict des électeurs d'il y a trois ans, lui avait paru suffisamment clair. » S'il se fait encore des illusions sur sa popularité, il faut espérer que le vote du 28 juillet les dissipera.

« S'il se prend au sérieux — et nous en doutons — il verra que ses palinodies et ses volte-face sont aujourd'hui connues, que s'il veut servir de pantin ce n'est pas une ficelle de plus, même tirée par Béral, qui lui permettra de faire le beau. » Gironette il a été, gironette il restera. »

Aynac

Banquet démocratique

Dimanche dernier, 21 juillet, on célébrait à Aynac la fête nationale qui avait été renvoyée pour éviter les désordres que cherchaient à provoquer la réaction. Le banquet qui avait lieu dans la cour de l'école de garçons était présidé par M. Pauliac, accompagné de MM. Pezet, maire de Figeac, Laparra, candidat au Conseil général et le docteur Fayt.

160 convives prenaient part à cette agape fraternelle où régnait la plus franche gaieté, et où toutes les communes étaient représentées.

Vers la fin du repas M. Veyssières, président du Comité radical prit la parole et remercia en son nom et au nom du comité les notabilités politiques d'avoir bien voulu nous honorer de leur présence, les assurant de notre concours dans les luttes républicaines; il remercia aussi les républicains de ces communes voisines d'être venus grossir notre belle manifestation républicaine.

Ce fut ensuite M. Laparra. Après avoir chaleureusement remercié le comité et toute l'assistance de la sympathie qu'ils lui témoignaient il a développé son programme qui est celui d'un vrai démocrate et tout à l'intérêt du cultivateur et de l'ouvrier, les cris de vive M. Laparra retentirent de toutes parts.

M. Pauliac et M. Pezet firent ensuite des discours vivement applaudis, mais qui ne faisaient pas l'affaire de notre réaction.

Aussi une douzaine de polissons excités par quelque estafier cléricol essayèrent de provoquer du désordre. Ils n'ont pas continué de peur de voir s'allonger leurs oreilles de bourricots.

Disons que le succès de M. Laparra dimanche est assuré. Orage. — Mercredi soir un grand orage, avec trombe d'eau s'est abattu sur notre localité et a occasionné de grands dégâts.

Le Bastit

Sursum Corda

Notre cause se réveillerait-elle enfin ? Dans le canton de Gramat, réputé comme une des plus sérieuses forteresses réactionnaires de l'arrondissement, les comités républicains se multiplient: en présence du boycottage cléricol et rétrograde on éprouve partout le besoin de se sentir les coudes, c'est ainsi que dans le courant d'une année, après Rignac, Couzou, Gramat, le Bastit du causse vient à son tour de faire appel à toutes les bonnes volontés républicaines: 40 citoyens, le tiers des votants habituels, se sont réunis ces jours derniers pour fêter le 14 juillet et ont jeté les bases d'un comité qui a ainsi formé son bureau :

MM. Laramie Camille, président. Delahut Cyprien, vice-président. Gralias Antoine, id. Chalvet Basile, trésorier. Poudjade Basile, secrétaire.

Avant de se séparer, ces vaillants démocrates ont voté des félicitations au ministre présidé par le hardi lutteur Clemenceau et ont levé la séance au cri de vive la République radicale.

D'autres inscriptions sont imminentes.

Ginouillac

« Le plus « maire » des trois n'est pas celui qu'on pense. » Les lauriers de son aîné, le maire de Carluet, empêcheraient-ils notre maire de dormir ? jouant comme lui au capitaine Fracasse, notre « Diable m'espionille » n'en prend plus qu'à sa guise, ne connaît plus d'autres volontés que celles de son pasteur ou de son autoritaire scribe.

Avec ces deux parrains, mon fils, tu iras loin ! A Carluet, « Milliard de diou » peut encore obtenir quelques résultats par

Mais rien ne lasse ceux qui luttent pour la bonne cause et ne craignent pas la rencontre au grand jour, devant les électeurs réunis. Enfin, après une course à travers le canton, on finit par rejoindre l'automobile réactionnaire portant le renégat et son acolyte. Bretenoux, chef-lieu du canton, est le théâtre de cette rencontre.

A l'arrivée de Béral, de toutes les poitrines de 300 électeurs échappent les cris de Panama ! Panama !

A ce mot qui lui est familier et qui lui rappelle des souvenirs aussi tristes que rémunérateurs, Béral fait la sourde oreille. Il tente de sortir du repaire où il se tient. Mais devant cette foule qui lui crie à la face le trafic qu'il fit de son mandat, le vieux renard, prenant pour la circonstance la face haineuse du hibou, ne tarde pas à se soustraire à cette manifestation spontanée, organisée par la seule réprobation publique des honnêtes gens.

Béral, qui a toutes les audaces, se souviendra de la conduite qui lui a été faite et s'il trouve encore un candidat qui réclame son patronage, c'est qu'il ne sera pas difficile.

Puybrun

Aux troupes Vitalistes !

A la veille de l'élection cantonale, il est bon de jeter un coup d'œil sur la situation politique de Puybrun, afin de dissiper toute équivoque. Les dernières élections municipales ont donné les chiffres suivants :

Candidat du parti radical et radical-socialiste..... 126 voix
Candidat du parti Vitaliste réactionnaire..... 130 voix
dont : 60 à 65 réactionnaires purs et 65 à 70 Vitalistes (parti du maire soi-disant républicain).

Lors des élections législatives les résultats étaient les suivants : 1902: Vival, 109; Bar, 84 = 103; six mois après : Bécays, 193 exactement, avec 60 à 65 voix réactionnaires dans ces diverses élections.

Aujourd'hui, nous nous tournons vers les troupes Vitalistes et leur disons : « Pour accomplir son œuvre réactionnaire, M. Vital maire, votre grand manitou avait besoin du prestige républicain que vous lui conserviez en votant avec lui pour le candidat radical. Vos 70 voix, alliées à nos 125, formaient les 195 voix, et cette majorité vous la proclamiez votre œuvre pure.

Aux élections Vival, Bar, Cadiergues, votre chef se flattait de faire voter les réactionnaires pour Vival, et il aurait attribué au Comité R. S. les voix de Cadiergues; ses calculs ont été déjoués: les réactionnaires, restant sous leur drapeau, ont donné à Cadiergues 63 voix; quant à nous, Comitards, pour les raisons connues nous avons donné sans aucune propagande 84 voix au candidat socialiste (ces 84 avec les 109 Vival tombent aux 193 Bécays); en votant ainsi, nous faisons échec à la candidature Cadiergues, et nous étions publiquement engagés à observer la discipline au 2^e tour. Vous nous accusiez donc à tort de faire le jeu de la réaction; à notre tour, nous venons vous dire : Votre chef prétendant que vous êtes dans sa main un instrument servile soutient que le candidat cher à son cœur, c'est-à-dire celui de toutes les calottes, patronné par le sénateur rescapé de cour d'assises, aura les mêmes voix que le candidat Vitaliste réactionnaire aux élections municipales; il promet au D^r Ayroles 4 voix de plus que son concurrent M. Boyer, candidat du bloc de gauche.

En même temps, et comme preuve de sa franchise il promet à certaines personnalités politiques de la Corréze de faire campagne à Puybrun pour M. Boyer !

Mais vous, Vitalistes qui vous prétendez républicains, que ferez-vous ? Suivrez-vous l'homme et ferez-vous œuvre réactionnaire ? Le jour est venu de nous montrer la couleur exacte de votre drapeau; vous avez vu l'appel des élus radicaux, vous connaissez la lutte que mènent les renégats et les traitres pour mettre la main sur l'assemblée départementale : s'abstenir ou voter blanc serait une lâcheté; tous ceux qui ont au cœur l'amour de la République voteront pour M. Boyer, leur porte-drapeau. Cadiergues eut 63 voix. Toutes celles qu'aura au-dessus le D^r Ayroles seront des voix Vitalistes, traitres à la République, aussi réactionnaires que celles de Cadiergues.

Le scrutin du 28 nous donnera le nombre de ceux qui parmi vous, n'obéissent pas en esclaves au caprice d'un homme mais seulement à leurs sentiments républicains.

Manœuvre habituelle

A chaque élection, depuis quelques années, les réactionnaires nous servent au dernier moment le même plat, qui consiste à jeter le Curé sur la balance électorale; aujourd'hui on fait courir le bruit que le curé avait fait suspendre le maire, afin qu'il ne put installer au presbytère le nouveau curé: tout ceci est faux, c'est la pure invention des réactionnaires et si le maire est suspendu le curé n'y est pour rien.

La Vérité est celle-ci: les réactionnaires se croyant assez forts pour naviguer sans le maire, lui ont fait commettre irrégularités sur irrégularités, afin qu'il soit suspendu; toutes les grosses fautes sont leur œuvre: il y a quelques temps ils ont empêché le remplacement des prestations par la taxe vicinale, plus tard il l'ont obligé d'élire Pierre et enfin ce sont encore eux qui ont empêché que le taux de l'allocation aux vieillards soit de 15 francs par mois.

Et nous apprenons qu'afin de le perdre complètement, le chef du parti réactionnaire le conduisait à Tauriac, pour déjeuner avec le D^r Ayroles et le panamitiard Béral. Voyez amis du maire où les réactionnaires ont conduit notre chef. Voyez, avec leur histoire de curé, où ils veulent vous mener.

Camarades vitalistes, c'est assez nous sommes avant tous républicains et nous le prouverons en votant tous pour M. Boyer.

En vrai ami du maire.

Bibliographie

A propos de la mort d'Hector Malot, les Annales reproduisent la page peu connue dans laquelle le célèbre romancier exposait les motifs qui, il y a une quinzaine d'années, l'avaient subitement engagé à briser sa plume en plein éclat de renommée.

marin Brest-Dakar, par A. Weiss. Académie des sciences; séances des 16 et 22 juillet 1907, par Ch. de Villedeuil. — Le coupage des tôles par le chalumeau oxyacétylénique, par le Dr Georges Vitoux.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 28 juillet 1907.

Paul Bourget: Le luxe des autres. — Odysse Barot: Petite maman. — Capitaine Darric: L'invasion jaune. — Paul Féval: Le Serment de Lagardère. — Variétés: La Mode, le Théâtre, les Sciences, les Sports, Arts mondains, Actualité, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale: six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

La Vie Heureuse

Parmi les articles les plus appréciés du numéro de juillet de la Vie Heureuse, si bien fait pour donner la plus juste idée de la vie contemporaine dans sa séduisante variété, signalons les résultats de l'enquête menée auprès des personnalités les plus en vue du faubourg Saint-Germain sur l'Avenir de l'aristocratie: un compte rendu pittoresque de la carrière artistique de Mlle Cavallieri si applaudie à l'Opéra durant ces dernières semaines; des pages

d'illustrations amusantes expliquées par un texte très documenté sur Miss Sutton, la Championne du Tennis, le Premier Club mondain de Diabolo, les Enfants aux bains de mer; un parallèle curieux entre le goût du cheval et la passion de l'automobile chez les femmes du monde; des notes de la comtesse Jean de Castellane sur la Croix-Rouge; une critique littéraire d'une finesse avertie sur les livres dont, chaque jour, et que Mlle Ellen Key et M. Léon Blum ont consacré au mariage et à l'amour; deux pages de psychologie raffinée, consacrées par M. Marcel Boulenger aux « Défauts qu'on avoue »; le portrait des membres du Comité de Secour et de quelques concurrents du Conservatoire. En vérité, il est impossible d'être mieux renseigné que les Lecteurs de la Vie Heureuse sur les idées et les événements intéressants de l'heure présente.

Chemin de fer d'Orléans

Un train spécial à prix réduits pour une excursion dans la Creuse, la Haute-Vienne et la Corrèze partira de Paris-Austerlitz le vendredi 2 août à 11 h. du soir.

Il desservira les stations comprises entre Argenton, Ruffec-le-Château, Sarzay-Fonguerolles, St-Sébastien, La Clavière, St-Sulpice-Laurière, Bourgenouf, La Châtre, Guéret, Cressat, Felletin, Ussel, Lathus, Le Dorat, Limoges, Nexon, Brive, Bussière-Galant, Rochechouart et Sallat-Chassenon, Turenne, Gignac, Cressensac, Tulle, Larche.

Le retour à Paris-Austerlitz aura lieu le samedi 10 août à 4 h. 3 matin. Prix des places aller et retour (Timbre quittance de 0 fr. 10 non compris). De Paris Austerlitz à Argenton, Ruffec-le-Château, Sarzay, Fonguerolles, St-Sébastien, La Clavière, St-Sulpice-Laurière, Bourgenouf, La Châtre, Guéret, Felletin, Cressat, Lathus, Le Dorat, Limoges, Eymoutiers, La Porcherie, Coussac, Bonval, Bussière-Galant, Rochechouart, Sallat, Chassenon, et aux stations intermédiaires comprises entre ces derniers: 2^e classe 27 francs, 3^e classe 18 fr. De Paris Austerlitz à Mazerat, Brive, St-Julien-le-Vendômois, Larche, Gignac, Cressensac, Turenne, Tulle et des stations intermédiaires comprises entre ces derniers: 2^e classe 34 fr., 3^e classe 23 fr. De Paris Austerlitz à Croze, Gimel, Plainartige, Ussel et aux stations intermédiaires 2^e classe 36 fr. 3^e classe 25 fr. La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 2 août à 6 h. du soir.

Relations rapides entre Paris-Biarritz-Dax-Pau et autres Stations Thermales du Sud-Ouest.

Voitures directes: Sleeping-car, Lits-toilette, Compartiments couchettes.

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi, met en marche depuis le 1^{er} Juillet un nouveau train

rapide quotidien, 1^{re} et 2^e classes, partant de Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. 40 du soir, arrivant à Bordeaux à 3 h. 43 matin, à Biarritz à 7 h. 21, à Dax à 6 h. 15, à Pau à 7 h. 53, à Lourdes à 8 h. 58, à Bagnères-de-Bigorre à 10 h. 17. Pour le retour, ce train part de Bagnères-de-Bigorre à 3 h. 41 soir, de Lourdes à 5 h. 3, de Pau à 5 h. 53, de Dax à 7 h. 44, de Biarritz à 6 h. 15, de Bordeaux à 10 h. 30 et arrive à Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. 58 matin.

A. WILCKEN CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h. 69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken a pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

M-A FALLIÈRES MARCHAND-TAILLEUR 75, Boulevard Gambetta, CAHORS. COSTUMES SUR MESURE Travail soigné Grand choix de draperies françaises et anglaises POUR COMPLETS Spécialité de pantalons et gilets fantaisies Alpagas. — Coustils

L. MAURY Entrepreneur-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'École Dentaire de France Successeur de M. BARRÉ 75, Boulevard Gambetta Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures) Travail parfait et entièrement garanti Le propriétaire gérant: A. COUSLANT

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 23

MODESTE MIGNON Par H. DE BALZAC

Victoire s'écria le lieutenant dès la porte. Madame, le colonel n'a jamais été malade et il revient... il revient sur le Mignon, un beau bâtiment à lui, qui doit valoir, avec sa cargaison dont il me parle, huit à neuf cent mille francs, mais il vous recommande la plus profonde discrétion, il a le cœur creusé bien avant par l'accident de notre chère petite défunte. — Il y a fait la place d'une tombe, dit Mme Mignon. — Et il attribue ce malheur, ce qui me semble probable à la cupidité que les grandes fortunes excitent chez les jeunes gens... Mon pauvre colonel croit retrouver la brebis égarée au milieu de nous... Soyons heureux entre nous, ne disons rien à personne, pas même à Latournelle, si c'est possible. — Mademoiselle, dit-il à l'oreille de Modeste, écrivez à monsieur votre père une lettre sur la perte que la famille a faite et sur les suites affreuses que cet événement a eues, afin de le préparer au terrible spectacle qu'il aura; je me charge de lui faire tenir cette lettre avant son arrivée au Havre, car il est forcé de passer par

Paris; écrivez lui longuement vous avez du temps à vous, j'emporterai la lettre lundi; lundi j'irai sans doute à Paris... Modeste eut peur que Canalis et Dumay ne se rencontrassent, elle voulut monter pour écrire et remettre le rendez-vous. — Mademoiselle, dites-moi, aseptit Dumay de la manière la plus humble en barrant le passage à Modeste, que votre père retrouve sa fille sans autre sentiment au cœur que celui qu'elle avait, à son départ pour lui, pour madame votre mère. — Je me suis juré à moi-même, à ma sœur et à ma mère, d'être la consolation le bonheur et la gloire de mon père, et — ce — sera ! répliqua Modeste en jetant un regard fier et dédaigneux à Dumay. Ne troublez pas la joie que j'ai de savoir bientôt mon père au milieu de nous par des soupçons injurieux. On ne peut pas empêcher le cœur d'une jeune fille de battre, vous ne voulez pas que je sois une momie dit-elle. Ma personne est à ma famille, mon cœur est à moi. Si j'aime, mon père et ma mère le sauront. Etes-vous content, monsieur ? — Merci, mademoiselle, répondit Dumay, vous m'avez rendu la vie; mais vous auriez toujours bien pu me dire Dumay, même en me donnant un soufflet ! — Jure-moi, dit la mère, que tu n'as échangé ni parole ni regard avec aucun

jeune homme... — Je puis le jurer, ma mère, dit Modeste en souriant et regardant Dumay qui l'examinait et souriait comme une jeune fille qui a fait une malice. — Elle serait donc bien fautive s'écria Dumay quand Modeste rentra dans la maison. — Ma fille Modeste peut avoir des défauts, répondit la mère, mais elle est incapable de mentir. — Eh bien ! soyons donc tranquilles, reprit le lieutenant, et pensons que le malheur a soldé son compte avec nous. — Dieu le veuille ! répliqua Mme Mignon. Vous le verrez, Dumay; moi, je ne pourrai que l'attendre... Il y a bien de la mélancolie dans mon bonheur ! En ce moment, Modeste, quoique heureuse du retour de son père, était affligée comme Perrette en voyant ses œufs cassés. Elle avait espéré plus de fortune que n'en annonçait Dumay. Devenue ambitieuse pour son père, elle souhaitait au moins la moitié des six millions dont elle avait parlé dans sa seconde lettre. En proie à sa double joie et contrariée par le petit chagrin que lui causait sa pauvreté relative, elle se mit au piano, ce confident de tant de jeunes filles, qui lui disaient leurs colères, leurs désirs, en les exprimant par les nuances de leur jeu. Dumay causait avec sa femme en se promenant sous les fenêtres, il lui confiait le secret de leur fortune et l'inter-

rogeait sur ses désirs, sur ses souhaits sur ses intentions. Mme Dumay, n'avait comme son mari, d'autre famille que la famille Mignon. Les deux époux décidèrent de vivre en Provence, et de léguer leur fortune à celui des enfants de Modeste qui en aurait besoin. — Écoutez Modeste ! leur dit Mme Mignon, il n'y a qu'une fille amoureuse qui puisse composer de pareilles mélodies sans connaître la musique. Les maisons peuvent brûler, les fortunes sombrer, les pères revenir de voyage, les empires s'écrouler, le choléra ravager la cité, l'amour d'une jeune fille poursuit son vol, comme la nature sa marche, comme cet éfroyable acide que la chimie a découvert, et qui peut trouer le globe si rien ne l'absorbe au centre. Voici la romance que sa situation avait inspirée à Modeste sur les stances qu'il faut citer, quoique elles soient imprimées au deuxième volume de l'édition dont parlait Dauriat, car pour y adapter sa musique, la jeune artiste en avait brisé les césures par quelques modifications qui pourraient étonner les admirateurs de la correction souvent trop savante du poète. CHANT D'UNE JEUNE FILLE Mon cœur, lève-toi ! Déjà l'alouette Secoue en chantant son aile au soleil. Ne dors plus, mon cœur, car la violette Elève à Dieu l'encens de son réveil.

Chaque fleur vivante est bien reposée Ouvrant tour à tour les yeux pour se voir. A dans son calice un peu de rosée, Perle d'un jour qui lui sert de miroir. On sent dans l'air pur que l'ange des roses A passé la nuit à bénir les fleurs. On voit que pour lui toutes sont écloses, Il vient d'en haut raviver leurs couleurs. Ainsi lève-toi, puisque l'alouette Secoue en chantant son aile au soleil. Rien ne dort plus, mon cœur ! la violette Elève à Dieu l'encens de son réveil. — C'est joli, dit Mme Dumay, Modeste est musicienne, voilà tout... — Elle a le diable au corps, s'écria le caissier à qui le soupçon de la mère entra dans le cœur et donna le frisson. — Elle aime, répéta Mme Mignon. En rêvassant, par le témoignage irrécusable de cette mélodie, à faire partager sa certitude sur l'amour caché de Modeste, Mme Mignon troubla la joie que le retour et les succès de son patron causaient au caissier. Le pauvre Breton descendit au Havre et reprendre sa besogne chez Gobenheim; puis, avant de revenir dîner, il passa chez les Latournelle et exprimer ses craintes et leur demander de nouveau aide et secours. — Oui, mon cher ami, dit Dumay sur le pas de la porte en quittant le notaire je suis du même avis que madame; elle aime, c'est sûr, et le diable sait le reste;

Me voilà déshonoré. Ne vous désolez pas, répondit le petit notaire, nous serons bien, à nous tous aussi forts que cette petite personne, et dans un temps donné, toute fille amoureuse commet une imprudence qui la trahit; mais nous en causerons ce soir. Ainsi toutes les personnes dévouées à la famille Mignon furent en proie aux inquiétudes qui les poignaient la veille avant l'expérience que le vieux soldat avait cru être décisive. L'innuité de tant d'efforts piqua si bien la conscience de Dumay qu'il ne voulut pas aller chercher sa fortune à Paris avant d'avoir deviné le mot de l'énigme. Ces courus, pour qui les sentiments étaient plus précieux que les intérêts, concevaient tous en ce moment que, sans la parfaite innocence de sa fille, le colonel pouvait mourir de chagrin en trouvant Breton morte et sa femme aveugle. Le désespoir du pauvre Dumay fit une telle impression sur les Latournelle qu'ils en oublièrent le départ d'Expurgé que, dans la matinée, ils avaient embarqué pour Paris. Pendant les moments du dîner où ils furent tous les trois seuls, M. Mme Latournelle et Butscha retournèrent les termes de ce problème sur toutes ses faces en parcourant toutes les suppositions possibles. (A suivre)

(SERVICE D'ÉTÉ 1907)

Table of train schedules for the Orlean Railway (Service d'été 1907). It includes routes from Paris to Cahors, Cahors to Libos, Cahors to Capdenac, and various local routes like Paris to St-Denis-près-Martel, Aurillac, and Gourdon. The table lists departure and arrival times for different train classes (Direct, Express, Rapide, Omnibus) and includes specific station names and distances.